

Fiche technique santé-sécurité

Date d'impression 4 janvier 2022

Révisé le 4 janvier 2022

1 Identification de la substance et du fabricant

Nom commercial : 40-031 ORANGE
Code de produit : I100400031
Usage recommandé : Application de peinture et de revêtements.
Restrictions recommandées : Tout ce qui diffère de l'usage recommandé.
Coordonnées du fabricant / fournisseur : IDEAL Industries (Canada) Corp.
 33 Fuller Road, Ajax. ON L1S 2E1
 1-800-824-3325
 www.idealind.com
Numéro de téléphone d'urgence : Contactez immédiatement votre centre de contrôle antipoison local.
 Centre canadien d'urgence transport, +1.613.996.6666, pour les urgences de transport

2 Identification du ou des danger(s)

Classification de la substance ou du mélange

Inflammable Aérosol 1 H222 Aérosol extrêmement inflammable.
 Pression Gaz H280 Contient du gaz sous pression; peut exploser s'il est exposé à la chaleur.
 Reproduction 1B H360 Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.
 STOT SE 3 H335 Peut irriter les voies respiratoires.
 STOT RE 2 H373 Peut provoquer des dommages aux organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Informations supplémentaires :

Pictogrammes de danger du SGH



GHS02 GHS04 GHS07 GHS08

Mention d'avertissement
Mention de danger

Danger
 Aérosol extrêmement inflammable.
 Contient du gaz sous pression; peut exploser s'il est exposé à la chaleur.
 Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.
 Peut provoquer une irritation respiratoire.
 Peut provoquer des dommages aux organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Mentions de précautions

Obtenir des instructions particulières avant utilisation.
 Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Interdiction de fumer.
 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou toute autre source d'inflammation.
 Conteneur sous pression : Ne pas percer ou brûler, même après utilisation.
 Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/pulvérisations.
 Utiliser uniquement à l'extérieur ou dans un endroit bien ventilé.
 EN CAS D'INHALATION : Emmener la personne à l'air libre et rester à l'aise pour respirer.
 Appeler un centre antipoison/un médecin si vous ne vous sentez pas bien.
 Conserver dans un endroit bien ventilé. Garder sous clef.
 Protéger de la lumière du soleil. Ne pas exposer à des températures supérieures à 50°C / 122°F.
 Éliminer le contenu/récipient conformément aux réglementations locales/régionales/nationales/internationales.

3 Composition et informations sur les ingrédients

Caractérisation chimique : Mélanges

Description chimique : Ce produit est un mélange des substances énumérées ci-dessous avec des ajouts non dangereux.

Composants dangereux :

64742-89-8	VM&P Naphta	15-25%
74-98-6	propane	10-15%
1317-65-3	Carbonate de calcium	10-15%
106-97-8	n-butane	5-10%
108-88-3	Toluène	≥ 5-< 10%
64742-47-8	Essences minérales	1-5%

4 Premiers soins

Après inhalation : Fournir de l'air frais. Consulter un médecin en cas de troubles.
Après contact avec la peau : Retirer les vêtements contaminés. Laver la zone exposée avec de l'eau et du savon.
Après contact avec les yeux : Rincer les yeux ouverts pendant quelques minutes sous l'eau courante. Ensuite, consultez un médecin.
Après ingestion : Rincer la bouche avec de l'eau. Ne pas faire vomir.
Symptômes et effets les plus importants : Vertiges
Indication des éventuels soins médicaux immédiats nécessaires : Aucune autre information pertinente disponible.

5. Mesures de lutte contre les incendies

Agents extincteurs : CO2, poudre extinctrice ou eau pulvérisée. Combattre les incendies plus importants avec de l'eau pulvérisée.
Dangers spécifiques : Peut former des mélanges gaz-air explosifs.

(Suite à la page 2)

Fiche technique santé-sécurité

Date d'impression 4 janvier 2022

Révisé le 4 janvier 2022

Nom commercial : 40-031 ORANGE

(Suite de la page 1)

Équipement de protection pour les pompiers :

Un appareil de protection respiratoire peut être nécessaire.

6 Mesures en cas de dispersion accidentelle**Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence :**

Utiliser un appareil de protection respiratoire contre les effets des fumées/poussières/aérosols.

Méthodes et substances de confinement et de nettoyage :

Éliminer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément à la section 13.

7 Manipulation et entreposage**Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Utiliser uniquement dans des zones bien ventilées.

Conditions d'entreposage :

Tenir à l'écart des sources de chaleur et de la lumière directe du soleil. Ne pas entreposer dans des conditions de surgélation.

Garder sous clef.

8 Contrôle de l'exposition et protection individuelle**Composants avec des valeurs limites nécessitant une surveillance sur le milieu de travail :****74-98-6 propane**

PEL (États-Unis)	Valeur à long terme : 1 800 mg/m ³ , 1 000 ppm
REL (États-Unis)	Valeur à long terme : 1 800 mg/m ³ , 1 000 ppm
TLV (États-Unis)	voir Annexe F Teneur minimale en oxygène (D, EX)

106-97-8 n-butane

REL (États-Unis)	Valeur à long terme : 1 900 mg/m ³ , 800 ppm
TLV (États-Unis)	Valeur à court terme : 1 000 ppm (EX)

108-88-3 Toluène

PEL (États-Unis)	Valeur à long terme : 200 ppm Valeur de seuil limite : 300 ; 500* ppm *10 min de pointe par quart de 8 h
REL (États-Unis)	Valeur à court terme : 560 mg/m ³ , 150 ppm Valeur à long terme : 375 mg/m ³ , 100 ppm
TLV (États-Unis)	Valeur à long terme : 20 ppm BEI, OTO, A4

Ingrédients avec des valeurs limites biologiques :**108-88-3 Toluène**

BEI (États-Unis)	0,02 mg/L Méthode : sang Moment : avant le dernier quart de la semaine de travail Paramètre : Toluène
	0,03 mg/L Méthode : urine Moment : fin de quart Paramètre : Toluène
	0,3 mg/g de créatinine Méthode : urine Moment : fin de quart Paramètre : o-crésol avec hydrolyse (arrière-plan)

Protection hygiénique :

Retirer immédiatement tous les vêtements souillés et contaminés.
Se laver les mains après utilisation.
Stocker les vêtements de protection séparément.
Éviter le contact avec la peau.
Éviter le contact avec les yeux et la peau.
Ne pas manger ni boire pendant le travail.

Équipement respiratoire :

Un respirateur n'est généralement pas nécessaire lors de l'utilisation de ce produit à l'extérieur ou dans de grands espaces ouverts. En cas de surexposition à court et / ou à long terme, un respirateur à filtre à charbon doit être porté. Si vous soupçonnez l'existence de conditions de surexposition, veuillez consulter une autorité en matière d'hygiène chimique.

Protection des mains :

Gants en nitrile.
Le matériau des gants doit être imperméable et résistant à la substance.

Protection des yeux:

Lunettes hermétiques

9 Propriétés physiques et chimiques

Aspect :	Aérosol.
Odeur :	Aromatique
Seuil d'odeur :	Non déterminé.

(Suite à la page 3)

Fiche technique santé-sécurité

Date d'impression 4 janvier 2022

Révisé le 4 janvier 2022

Nom commercial : 40-031 ORANGE

(Suite de la page 2)

PH :	Non déterminé.
Point de fonte et plage de fusion	Indéterminé.
Point d'ébullition :	-44 °C (-47,2 °F)
Point d'éclair :	-19 °C (-2,2 °F)
Inflammabilité (solide, gaz) :	Extrêmement inflammable.
Température de décomposition :	Non déterminé.
Auto-inflammation :	Le produit ne s'enflamme pas automatiquement.
Risque d'explosion :	Peut former un mélange vapeur-air inflammable / explosif lors de l'utilisation.
Limite d'explosivité inférieure :	1,7 Vol %
Limite d'explosivité supérieure :	10,9 Vol %
Tension de vapeur :	Non déterminé.
Densité relative :	Entre 0,77 et 0,85 (L'eau vaut 1,00)
Densité de vapeur	Non déterminé.
Taux d'évaporation	Non applicable.
Coefficient de partition (n-octanol / eau) :	Non déterminé.
Solubilité :	Non déterminé.
Viscosité :	Non déterminé.
Eau :	27,7 %

10 Stabilité et réactivité

Réactivité :	Stable aux températures normales.
Conditions à éviter : à des	Ne pas laisser la bombe de peinture dépasser les 120 degrés Fahrenheit. Ne pas entreposer températures inférieures au point de congélation.
Stabilité chimique :	Pas entièrement évalué.
Possibilité de réactions dangereuses :	Aucune réaction dangereuse connue.
Matières incompatibles :	Aucune autre information pertinente disponible.
Produits de décomposition dangereux :	Aucun produit de décomposition dangereux connu.

11 Informations toxicologiques

Informations sur les effets toxicologiques :	Pas de données disponibles.
Effets sur la peau :	Irritant pour la peau et les muqueuses.
Effets sur les yeux :	Pas d'effet irritant.
Sensibilisation :	Aucun effet sensibilisant connu.

12 Données écologiques

Toxicité aquatique :	Dangereux pour l'eau, ne pas déverser dans les égouts.
Persistance et dégradabilité :	Le produit est dégradable après une exposition prolongée aux processus naturels d'altération.
Autre information :	Ce produit ne contient pas de chlorofluorocarbures (CFC), d'hydrochlorofluorocarbures (HCFC), de perfluorocarbures (PFC), de métaux lourds (chrome, plomb, cadmium) ou de solvants chlorés.
Potentiel de bioaccumulation :	Aucune autre information pertinente disponible.
Mobilité dans le sol :	Aucune autre information pertinente disponible.
Autres effets nocifs :	Aucune autre information pertinente disponible.

13 Considérations relatives à l'élimination

partiellement vides doivent être éliminées de manière responsable. Ne pas chauffer ou couper des récipients vides avec des torches électriques ou à gaz.	
Recommandation :	Les bombes complètement vides doivent être recyclées.
Agent nettoyant recommandé :	Eau, si nécessaire avec des agents nettoyants.

14 Informations relatives au transport

Numéro ONU	UN1950
DOT	UN1950
ADR	1950 Aérosols
Classe(s) de danger pour le transport :	
Classe	2.1 Gaz
Précautions particulières pour l'utilisateur :	Avertissement : Gaz
Numéro EMS :	F-D,S-U
Groupe de conditionnement :	--
« Règlement type » de l'ONU :	AÉROSOLS UN 1950, 2.1

15 Informations réglementaires**Section 355 de la loi SARA (substances extrêmement dangereuses) :**

Aucun des ingrédients de ce produit n'est répertorié.

(Suite à la page 4)

Fiche technique santé-sécurité

Date d'impression 4 janvier 2022

Révisé le 4 janvier 2022

Nom commercial : 40-031 ORANGE

(Suite de la page 3)

Section 313 de la loi SARA (listes spécifiques de produits chimiques toxiques) :

108-88-3 Toluène

Loi sur le contrôle des substances toxiques**(TSCA) :**

Tous les ingrédients dangereux figurent sur la liste d'inventaire des substances.

Liste intérieure canadienne des substances**(DSL) :**

Tous les ingrédients sont répertoriés ou exemptés.

Sécurité des produits de consommation**Commission (CPSC) :**

Ce produit est conforme à la norme 16 CFR 1303 et ne contient pas plus de 90 ppm de plomb.

Produits chimiques de la Proposition 65 de Californie connus pour causer le cancer :

100-41-4 éthylbenzène

Produits chimiques de la Proposition 65 connus pour causer des malformations congénitales ou des troubles de la reproduction :

108-88-3 Toluène

EPA :

Aucun des ingrédients n'est répertorié.

16 Autres informations**Contact :**

Affaires réglementaires